

**DOSSIER SPÉCIAL |**

CAHIER CENTRAL

# COMMISSARIAT AUX COMPTES : LES ÉLECTIONS



2020

**Ambitieux pour notre profession,  
proche de ceux qui la font !**

## SOMMAIRE

- II **ÉLECTIONS 2020 CNCC – CRCC :  
NOTRE PROJET**  
par Yannick Ollivier, candidat à  
la présidence de la Compagnie Nationale  
des Commissaires aux Comptes
- IV **NOS AXES DE PROGRAMME**
- VI **LES ACTUALITÉS DU COMMISSARIAT  
AUX COMPTES ET LES ACTIONS DE L'IFEC**  
par Carole Cherrier, Vice-Présidente  
de l'IFEC
- VIII **YANNICK OLLIVIER, candidat à  
la Présidence de la Compagnie Nationale  
des Commissaires aux Comptes**
- X **ÉQUIPE NATIONALE EIP**
- XI **ÉQUIPE NATIONALE NON EIP**
- XIII **TÊTES DE LISTE CRCC**
- XVIII **LE GUIDE DES ÉLECTIONS**



### YANNICK OLLIVIER

Candidat à la présidence de la Compagnie  
Nationale des Commissaires aux Comptes

## ÉLECTIONS 2020 CNCC – CRCC : NOTRE PROJET

Le commissariat aux comptes a connu au cours de ces dernières années des bouleversements considérables. Les nouvelles dispositions législatives et surtout les débats autour de la loi PACTE ont injustement malmené la profession. Trop de règles, trop de normes incomprises et l'inflation réglementaire ont privé les professionnels de faire connaître et reconnaître l'utilité de la certification légale notamment dans les PME.

**Entreprenons d'inverser la tendance !**

Désormais une chose est sûre : de subi, le commissaire aux comptes devra demain être choisi, que l'on parle de grands ou de petits mandats ! Pour autant, si ces nouvelles règles du jeu nous imposent des changements profonds dans notre posture, nos modes de communication et nos démarches « commerciales », **elles ne doivent pas nous faire oublier ce qu'est notre ADN !**

■ **CAPITALISONS** sur notre **identité** et nos **valeurs** fortes afin d'en faire un véritable socle de différenciation et ainsi ancrons durablement notre rôle. Le commissaire aux comptes doit rester positionné dans son domaine des missions « d'assurance » et d'analyse de risques, des attestations utiles aux parties prenantes, des réponses aux attentes grandissantes de sécurisation et de transparence exprimées par les marchés dans des sujets aussi divers que la cybersécurité, la solvabilité, l'écologie, les délais de paiement etc... **Ce faisant, nous jouerons pleinement notre responsabilité sociétale en contribuant chaque jour à sécuriser et à rassurer** tous ceux qui sont aux côtés des entreprises et des associations dans les territoires : clients, salariés, banques, investisseurs, etc...

■ **CONSTRUISONS** un nouveau cadre d'actions prenant en considération les messages forts envoyés par le marché, les parties prenantes et les dirigeants d'entreprises. Notre profession devra démontrer **sa capacité à écouter et analyser les besoins du marché** afin d'offrir une réponse ajustée aux enjeux auxquels font face les décideurs. Nous disposons de nombreux atouts notamment grâce à notre connaissance fine de l'entreprise, notre proximité avec leurs dirigeants mais aussi et surtout grâce à notre signature. Cette dernière, véritable « **Label** », fondée sur la compétence mais aussi et surtout sur notre indépendance, et la déontologie qui la garantit, doit devenir définitivement un gage de référence de bonnes pratiques et de sécurité. **C'est à ce prix que notre profession sera à même de fournir le meilleur avenir possible à chacun de nos cabinets et de nos collaborateurs.**

■ **APPUYONS-NOUS** sur une **institution forte** disposant de prérogatives et de moyens suffisants. Repensons notre institution pour l'inscrire en harmonie avec le nouveau paradigme de la profession et initiions une réorganisation globale pour mieux accompagner l'ensemble des professionnels. La CNCC devra communiquer activement auprès des médias et **assumer son autorité pour participer au débat national sur l'économie et la transformation sociétale numérique et durable.** Cette mobilisation, avec l'appui essentiel des Compagnies régionales, doit permettre de fédérer et rassembler les énergies.

■ **PROJETONS-NOUS** à long terme dès aujourd'hui, et au-delà des actions urgentes que la profession devra engager. A l'ère de la **révolution digitale** et de la nécessaire **responsabilisation sociétale** de l'ensemble des acteurs économiques, **l'attractivité** de notre métier et la pertinence de notre rôle dans les années à venir dépendra de notre détermination **à promouvoir la prospective, l'innovation et la transformation de nos pratiques et de nos outils.**

**// De subi, le commissaire aux comptes devra demain être choisi. //**

## NOS AXES DE PROGRAMME

1

**FONDER  
LA DYNAMIQUE  
DE CONSTRUCTION  
DU COMMISSARIAT  
AUX COMPTES  
DE DEMAIN**

- **AFFIRMER** notre identité en capitalisant sur notre ADN et nos valeurs fortes, véritable socle de différenciation ;
- **ACCOMPAGNER** nos consoeurs et confrères à incarner le nouveau positionnement du commissaire aux comptes (posture commerciale, démarche marketing, modes de communication) ;
- **VALORISER** nos métiers et conforter notre rôle en nous inscrivant en plus forte interaction avec notre environnement (débats sociétaux, sécurité financière, lobbying territorial, parties prenantes...).

2

**ACCOMPAGNER  
LA PROFESSION  
AU PASSAGE IMPOSÉ  
D'UNE UTILITÉ DÉCRÉTÉE  
À UNE UTILITÉ  
DE MARCHÉ**

- **IDENTIFIER**, adapter et enrichir notre offre face aux enjeux exprimés par les acteurs économiques ;
- **ACCOMPAGNER** les consoeurs et confrères à développer, au-delà de l'audit légal, des missions contractuelles sur mesure en les inscrivant comme premier partenaire de confiance au service de l'intérêt général et de la croissance des entreprises ;
- **CONSERVER** la pluralité de nos modes d'exercice et notre maillage territorial, atouts incontournables pour répondre efficacement aux besoins du marché.

3

**RECONSTRUIRE  
UNE INSTITUTION  
AU SERVICE  
DU NOUVEAU PARADIGME  
DE LA PROFESSION**

- **ORGANISER** l'institution en cohérence avec les nouveaux défis de la profession et avec les attentes d'accompagnement des professionnels ;
- **PRÉSERVER** les prérogatives de notre institution et les moyens nécessaires à la réalisation de sa mission ;
- **PROMOUVOIR** l'organisation d'une interprofessionnalité sereine autour des principes de complémentarité et de différenciation.

4

**FAIRE  
DE LA RÉVOLUTION  
NUMÉRIQUE  
UNE OPPORTUNITÉ  
POUR LA PROFESSION**

- **ANTICIPER** les besoins d'accompagnement de nos clients face aux enjeux de la révolution digitale ;
- **POURSUIVRE** la démarche prospective et la recherche d'innovation de nos pratiques et outils professionnels ;
- **ATTIRER** de nouveaux talents issus de nouveaux horizons et en faire un nouvel atout dans la relation client.



## CAROLE CHERRIER

Vice-Présidente de L'IFEC

### LES ACTUALITÉS DU COMMISSARIAT AUX COMPTES ET LES ACTIONS DE L'IFEC

Depuis 3 ans, nous assistons stupéfiés au « Big Bang » de la Loi Pacte, destinée à alléger les charges des petites et moyennes entreprises, qui ébranle, dans le même temps, la profession de Commissaire aux Comptes.

Courriers, pétitions, manifestations, rencontres avec nos députés, nos sénateurs, les syndicats professionnels, la Commission de Cambourg, le Directeur des Affaires Civiles et du Sceaux, Madame la Présidente du H3C, les représentants de nos Ministères, n'auront pas permis de différer le couperet de M. Le Maire sur nos mandats PE.

**// Nous adapter, OUI,  
une fois de plus pour ne  
pas disparaître. //**

Tous les professionnels sont touchés ! Aucun mode d'exercice n'est épargné ! Ces réformes, sur fond d'harmonisation européenne, nous confirment que nous ne pouvons plus regarder dans le rétroviseur. Et une fois de plus, telle la grenouille dans sa marmite d'eau bouillante, nous nous sommes organisés. Nous avons revu nos synergies avec la profession d'Expert-Comptable, nous avons renforcé notre lobbying car notre mission légale, en dessous des seuils européens, ne doit pas mettre fin au pacte social qui sécurise notre environnement économique et financier.

Désormais, nous connaissons les nouvelles règles du jeu déontologique, et nous sommes **PRÊTS**. Prêts à présenter un nouveau discours devant nos mandants ou clients, à l'heure où le doute de sortie de crise est omniprésent. Prêts à relever ce nouveau défi qui consiste à passer d'une utilité décrétée à une utilité de marché.

### UN DÉFI EN 3D POUR RESTAURER LA CONFIANCE DE L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

#### UNE DYNAMIQUE TERRITORIALE

Alors que la Loi PACTE ambitionne, malgré tout, de donner aux entreprises les moyens d'innover, de se transformer, de grandir et de créer des emplois, l'IFEC a défini avec ses 28 sections régionales une nouvelle organisation tenant compte de la perte de mandats dans les régions et permettant de maintenir un service de proximité tant aux professionnels de l'audit qu'aux acteurs économiques. Le dynamisme local contribue à promouvoir notre profession sur tout le territoire et pas uniquement dans les grandes Métropoles.

Le lobbying local, les 5 à 7, les formations professionnelles, les rencontres interprofessionnelles, les initiatives en matière de Qualité de Vie au Travail ou encore les nouveaux modes d'accès à la profession doivent permettre, à minima, de maintenir le niveau d'attractivité de notre profession. Ce défi est certainement le plus difficile et pressant à relever pour cette profession qui veut se donner un nouvel **ÉLAN**.

Les idées innovantes émanant des candidats de la prochaine mandature ne manquent pas. Cette nouvelle équipe propose un programme permettant d'attirer et de maintenir les **TALENTS** dans une profession dont le périmètre d'action ne cesse de s'élargir et où les professionnels de l'audit participent activement à la reprise d'activité ou à la croissance économique locale.

Vous aurez l'occasion de retrouver nos futurs élus lors d'un grand rassemblement, autour de notre Président

Jean BOUQUOT, à l'occasion de notre traditionnel **CAMPUS CAC, à Paris, le 15 septembre prochain**. Des équipes renouvelées, dynamiques, représentant tous les modes d'exercice et tout le territoire.

## UN DISCOURS MODIFIÉ

Passer d'une utilité décrétée à une utilité de marché n'est pas aisé pour des professionnels qui ont toujours exercé leur mission au bénéfice de l'intérêt général. L'approche, le discours ainsi que les outils de restitution doivent être revus en profondeur. C'est ce à quoi s'emploie Laure MULIN, candidate à la Présidence de la CRCC de Toulouse.

Notre présence dans les entreprises doit désormais être perçue comme une valeur et non comme une charge. Plus encore dans le contexte actuel. Nous devons continuer à apporter de la **CONFIANCE** et de la **TRANSPARENCE** mais plus uniquement sur les comptes.

Dans la mesure où le rapport sur les risques doit être rédigé de telle sorte qu'un tiers n'ayant pas participé à l'entretien avec le dirigeant puisse en comprendre la portée, le cahier pratique dédié à la rédaction de ce rapport sera d'une aide considérable pour tous les professionnels.

## UNE NOUVELLE DÉONTOLOGIE

Dans le prolongement de la Loi PACTE, la Chancellerie, le Régulateur et les commissaires aux comptes ont travaillé à la refonte du code de déontologie.

La Loi PACTE supprime l'obligation pour les PME de recourir à un commissaire aux comptes mais permet d'autres types de travaux que l'audit légal comme des attestations sur des points spécifiques, sur la cybersécurité par exemple ou sur des données financières comme les délais de paiement. D'autres services sont également permis, d'ordre juridique, fiscal et social.

Isabelle SAPET, Présidente de la Commission Éthique de la CNCC nous commentera le tout nouveau code et nous expliquera quelles sont nos nouvelles règles. Comparatifs, exemples, cas d'application seront également à l'ordre du jour de ce Campus de la rentrée.

Cet atelier promet d'être constructif, car, en matière de déontologie, les avis et les connaissances des professionnels divergent, notamment sur les contrôles des nouvelles missions. Le H3C sera également présent pour répondre aux interrogations des professionnels.

Sur fond de contrôle toujours plus important du régulateur, nous devons permettre le rebond de notre profession. C'est une question de survie ! Or, le contexte actuel et le renforcement récent du rôle du H3C, ne nous rassurent pas !

### Contrôle d'activité et qualité de l'audit sont-ils indissociables ?

Quelles seront les nouvelles règles de contrôle pour 2020 ? Madame GUEGUEN, Présidente du H3C aura l'occasion de nous préciser les orientations de ces contrôles et la rénovation des méthodes de contrôle. Ces nouvelles règles seront effectivement mises en œuvre dès le second semestre 2020.

Le Directeur des Affaires Civiles et du Sceau, Monsieur Jean-François de MONTGOLFIER, nous fera également l'honneur de sa présence.

Yannick OLLIVIER, candidat à la Présidence de la Compagnie Nationale ainsi que Nathalie MALICET, Présidente de la Commission Nationale Informatique de la CNCC, compléteront la table ronde de ce CAMPUS.

## YANNICK OLLIVIER

### CANDIDAT À LA PRÉSIDENTENCE DE LA COMPAGNIE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (CNCC)

Cette candidature est pour moi la matérialisation d'un engagement fort et la volonté affirmée de le poursuivre au plus haut niveau. Elle porte un projet construit autour d'une équipe constituée de membres de notre syndicat investis depuis longtemps dans le commissariat aux comptes. Ensemble, nous avons défini les principes directeurs et les grandes lignes de nos actions futures.

**// Vous pourrez compter sur la force de mes convictions, sur mon énergie et ma détermination pour donner encore plus d'impact à notre action. //**



Après cette phase de gestion d'une crise sans précédent, l'ensemble des propositions que nous souhaitons vous soumettre s'inscrit dans l'absolue nécessité pour la profession de se lancer dans une stratégie de reconquête.

### ELLE REPOSE SUR TROIS PILIERS FONDAMENTAUX :

■ **MOBILISER** tous les professionnels sur l'ensemble des territoires, quels que soient la taille de leurs cabinets et leurs modes d'exercice. L'atteinte de nos objectifs ne sera possible que si la dynamique émerge du terrain. Ils doivent être entendus et se reconnaître dans les réflexions et actions engagées par l'institution.



■ **PLACER** la profession dans son rôle essentiel de créateur de confiance et de garant de la sécurité et de la transparence. Les acteurs économiques restent plus que jamais à la recherche d'informations qu'elles soient financières ou non, toujours plus fiables et qui les rassurent dans leurs prises de décisions. C'est le fondement de notre mission au service de l'intérêt général.

■ **PROMOUVOIR** l'unité des professions du chiffre qui constitue un atout majeur pour peser sur les débats politiques et pour défendre au mieux nos intérêts respectifs. L'unité ne rimant pas avec pensée unique, nous devons continuer à construire cet ensemble dans un esprit harmonieux nourri par le développement des synergies et par un discours pédagogique sur la nécessaire complémentarité EC/CAC.



### La réforme de l'organisation professionnelle des commissaires aux comptes.

Le décret n° 2020-667 du 2 juin 2020 publié le 4 juin dernier parachève la réforme territoriale définie par l'arrêté du 31 janvier 2019 portant regroupement de compagnies régionales de commissaires aux comptes et réalise la réforme de l'organisation professionnelle des commissaires aux comptes. Il modifie en profondeur les règles électorales, en particulier la composition et les règles applicables au scrutin des membres du Conseil national et des conseils régionaux. Les rôles des conseils régionaux et du Conseil national sont précisés, ainsi que l'articulation entre ces instances.

À l'occasion de la publication de ce texte, nous avons la confirmation de la tenue des élections sur la seconde moitié du mois de septembre prochain et de la date de début de la nouvelle mandature le 1<sup>er</sup> novembre 2020.

## YANNICK OLLIVIER EN RÉSUMÉ...



45 ans, marié, 4 enfants

#### FORMATION

- Dauphine (1997)
- Master d'audit des organisations IAE Aix-en-Provence (1998)
- Certified Internal Auditor IFACI (2000)
- Expert-comptable / Commissaire aux comptes (inscrit près la Cour d'Appel de Caen)

#### ASSOCIÉ FITECO

- Directeur Général du Groupe FITECO
- Membre du comité exécutif depuis 2010 en charge de l'organisation du cabinet
- Directeur des activités d'audit et de conseil depuis 2007
- Associé signataire de sociétés et d'associations de moyennes et petites tailles

#### RESPONSABILITÉS INSTITUTIONNELLES

- Vice-Président de la CNCC depuis 2017
- Membre du bureau national de l'IFEC depuis 2015
- Membre du bureau national de la CNCC de 2013 à 2014
- Président de la commission développement de la CNCC depuis 2013
- Élu de la CRCC de Caen depuis 2006 (Président 2013/2015, Vice-Président depuis 2017)

 @YannickOllivier

 [linkedin.com/in/yannick-ollivier-b534652](https://www.linkedin.com/in/yannick-ollivier-b534652)

 [y.ollivier@fiteco.com](mailto:y.ollivier@fiteco.com)

## ÉQUIPE NATIONALE EIP



**Philippe VINCENT**

**Élu à la CRCC de Versailles, membre du bureau national et membre de la Commission Nationale d'Inscription ; Observateur EIP au Conseil National de la CNCC.**

Philippe est entré chez pwc en 1994 ; il a passé 3 ans au bureau de Détroit. Il est associé depuis 2006, spécialisé dans l'audit de groupes internationaux, sociétés d'Etat, et d'ETI familiales. Il dirige depuis 4 ans une business unit de 200 personnes spécialisée dans le secteur de la grande distribution et des services. Père de 6 enfants, il est engagé depuis 10 ans au sein d'une fédération de parents d'élèves.

### Ses objectifs :

**// Je souhaite valoriser la profession auprès de nos clients et des parties prenantes, dans la pluralité de ses modes d'exercice car il est indispensable de faire changer le regard de nos parties prenantes sur notre profession. J'aspire également à promouvoir la pertinence de notre profession face à une mutation extraordinaire de l'environnement économique, et sa capacité à apporter des réponses adaptées à ce nouveau contexte. J'ai à coeur également de promouvoir notre profession auprès des jeunes. Enfin, je veux défendre l'administration de la profession par les professionnels. //**



**Isabelle SAPET**

**Élue à la CRCC de Versailles  
Membre du Conseil National et Présidente de la Commission d'Éthique Professionnelle de la CNCC**

Associée chez Mazars, Isabelle est spécialiste audit de groupes de toutes tailles, de la PME au grand groupe international et experte en IFRS.

Impliquée dans les instances depuis de nombreuses années en France (commission des études comptables et commission d'éthique professionnelle de la CNCC) et à l'international (membre du comité d'éthique de l'IFAC jusqu'en 2013), Isabelle est également membre des groupes de travail Éthique et Secteur Public à Accountancy Europe. Elle est par ailleurs formatrice à la CNCC.

### Ses objectifs :

**// J'aspire à contribuer au développement d'une profession équilibrée avec tous les modes d'exercice ; ce qui a toujours été le sens de mon action, notamment à la commission d'éthique professionnelle. Je souhaite participer aux travaux techniques de la CNCC pour aider les confrères. Mon engagement est de favoriser les relations avec les instances internationales et européennes et faire valoir le point de vue de la France dans ces instances. Enfin, j'espère apporter mon expertise technique au service de la profession. //**

## ÉQUIPE NATIONALE **NON EIP**



**Nathalie MALICET**

**Présidente de la Commission Numérique et Innovation de la CNCC**

**Ancienne Vice-Présidente de la CNCC et Présidente de la CRCC de Bordeaux**

Rémoise de naissance, Bordelaise de cœur, Nathalie est Associée fondatrice du cabinet ANEXIS, spécialisé dans l'accompagnement des TPE/PME dans leur transition numérique.

Elle est initiatrice du partenariat Réseau Cyber Menaces (DCPJ-CNCC), co-conceptrice des plateformes CYBER-AUDIT et RGPD-AUDIT.

### Ses objectifs :

**// Notre avenir, c'est un territoire à construire. Nous devons donner de la visibilité sur nos perspectives possibles, créer des conditions favorables à la naissance de nouvelles missions, de nouveaux modes opératoires. Nous devons innover et booster nos activités par de nouvelles organisations de nos cabinets, de nouveaux outils. Il est indispensable de partager avec les confrères une vraie démarche prospective. //**



**André-Paul BAHUON**

**Élu à la CRCC VERSAILLES depuis 2012**

**Membre de la CNCC depuis 2014 et du Bureau de la CNCC depuis 2017**

**Membre du CA de la CAVEC depuis 2014 et membre du Bureau de 2014-2019**

**Président de la CCEF (Compagnie des Conseils et Experts Financiers) depuis 2012**

Administrateur de LA MONDIALE puis AG2R LA MONDIALE de 2005 à ce jour, André-Paul est également Président du Comité d'Audit SGAM AG2R LA MONDIALE, membre du Conseil de Surveillance d'INTERFIMO depuis 2000 et

Vice-Président du CS d'INTERFIMO depuis 2016. Il fut Président de DIFFERENCE de 1997 à 2014 ; il est Président du CGCI (Comité des Groupements des Cabinets Indépendants) depuis 2017.

Il fut également Président du Club des Experts Consultants de 1994 à 1997, Président de l'IFEC de décembre 1998 à février 2003, Vice-Président de l'UNAPL de 1999 à 2000, membre du CRO IDF de 2000 à 2008 dont Président de décembre 2004 à décembre 2008, membre du CSOEC de 2008 à 2016 dont membre du bureau de 2009 à 2010.

### Ses objectifs :

**// Nous devons croire à l'intérêt général, au cœur de la préoccupation de l'économie nationale, et ce, au service des entreprises et des entités non marchandes, et l'exercer par des professionnels aguerris, innovants, responsables et créateurs de valeur ajoutée par leur engagement et leur signature. //**

## L'IFEC DÉFEND LA PROFESSION SUR TOUT LE TERRITOIRE

Avec plus de 4 000 adhérents, répartis dans 28 sections régionales, l'IFEC regroupe les Experts-comptables et les Commissaires aux comptes diplômés et représente tous les modes d'exercice de la profession. Fort de sa diversité, le syndicat IFEC défend les cabinets de toutes tailles et a une double mission : assurer la défense des professionnels et répondre à leurs attentes.

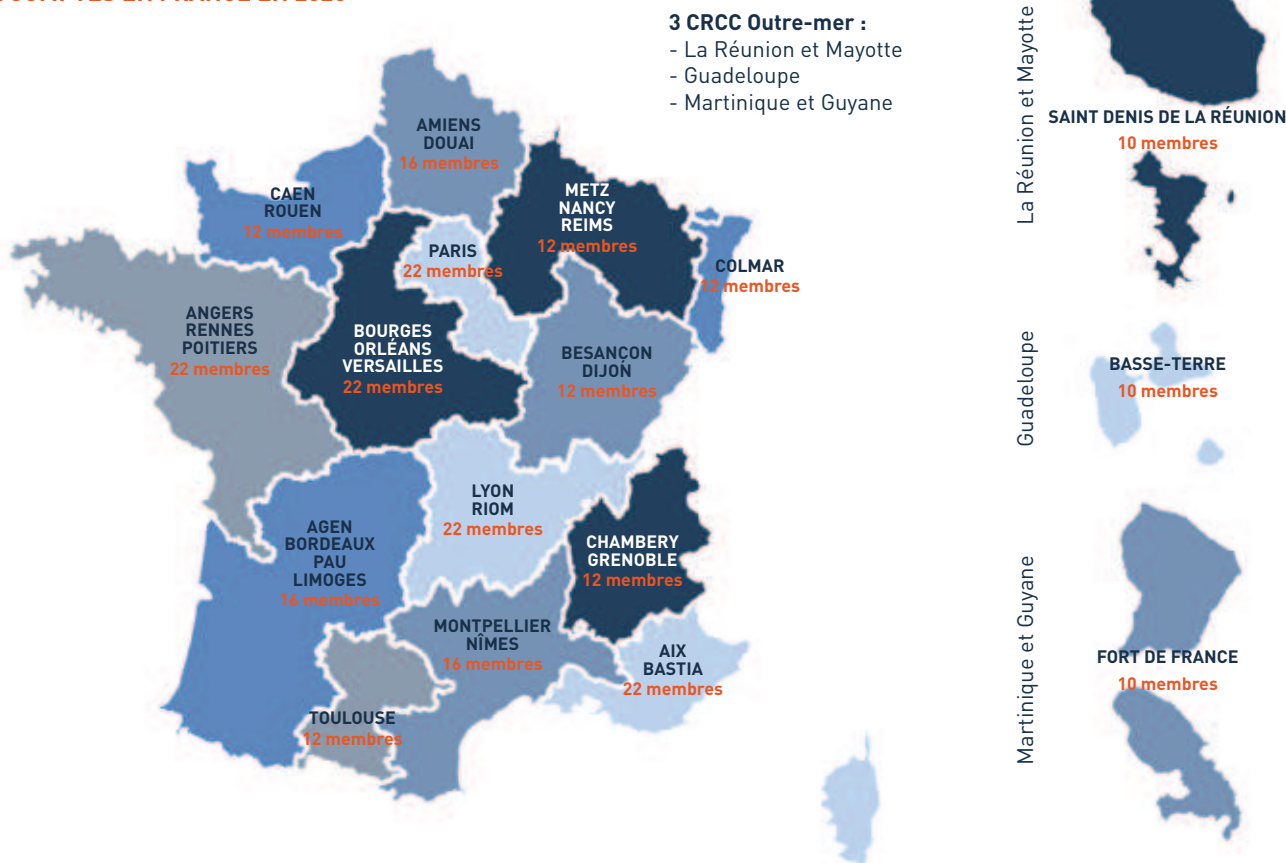
Dans le cadre de la réforme de la CNCC et des CRCC, l'IFEC s'est opposé à tout projet articulé autour des grandes métropoles conduisant, à court terme, à appauvrir les territoires et à empêcher tout exercice de la profession en dehors de l'axe Paris, Lyon et Marseille. **Le maintien de 17 CRCC dont 14 en métropole et 3 ultra-marines** permet, ainsi, un équilibre respectueux des territoires et des différents modes d'exercice professionnel pour poser les bases d'une **institution forte, pérenne et unie**. Grâce à son combat, l'IFEC et ses élus ont préservé **LE SERVICE** et **LA PROXIMITÉ** à destination des professionnels et des parties prenantes.

**Nos candidats aux élections régionales portent les valeurs du syndicat afin de proposer de façon coordonnée un service de proximité de qualité à l'ensemble des professionnels du territoire et de continuer de représenter la CNCC auprès des acteurs locaux.**

Le Commissaire aux comptes est un partenaire indispensable des petites et moyennes entreprises. Il est un acteur de proximité et offre les moyens de sécuriser le développement de leur activité dans les meilleurs environnements internes et externes.

La crise économique, sociale et sanitaire, que nous vivons, a profondément touché tous les secteurs économiques, les petites comme les grandes entreprises. Les Commissaires aux comptes ont assuré une vigilance toute particulière auprès des entreprises les plus vulnérables. La diversité de notre profession est essentielle pour assurer un maillage complet du territoire national et assurer aux entités la possibilité de pouvoir compter sur un partenaire local qui connaît leur région d'implantation.

### LES COMPAGNIES RÉGIONALES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EN FRANCE EN 2020



# TÊTES DE LISTE CRCC

Les Présidents des compagnies régionales ont un rôle extrêmement important dans la vie territoriale ; ils représentent tous les modes d'exercice de la profession et défendent la vie régionale au plus près des institutions.



## CRCC GRANDE AQUITAINE

**Gwladys TOHIER**

« Notre projet : Remettre l'humain au centre de nos missions en s'appuyant sur le numérique ».

Nos axes prioritaires :

- Vous accompagner dans votre développement
- Favoriser la transformation numérique de la profession
- Rassembler les CRCC dans le respect de leurs spécificités « ensemble nous sommes plus forts »
- Promouvoir la profession dans son écosystème

**Notre objectif :**

Constituer une équipe au service de la transformation de notre profession, complémentaire et représentative de l'ensemble des régions.



## CRCC ROUEN / CAEN

**Simon LUBAIS**

« Je souhaite organiser une nouvelle CRCC à la dimension de la Normandie avec une mission de service de proximité aux confrères ».

Mon objectif principal est d'organiser avec pragmatisme le regroupement Caen-Rouen dans le respect de la diversité des modes d'exercices et des implantations géographiques afin de garantir des services de proximité de qualité aux confrères.



## CRCC AMIENS / DOUAI

**Fabien CORNEILLIE**

« Je souhaite montrer qu'au-delà de l'obligation, un Commissaire aux comptes est utile pour les chefs d'entreprise ».

Aider les confrères à passer le cap de la loi Pacte. Continuer à être proche des confrères de la nouvelle région Hauts-de-France. Mettre la confiance au cœur de nos préoccupations aussi bien pour nos confrères mais aussi l'afficher vis-à-vis de nos clients.

## TÊTES DE LISTE CRCC



**CRCC RENNES /  
ANGERS / POITIERS**

**Kristell DICHARRY**

« Nous devons donner de la visibilité sur le territoire à notre profession de commissaire aux comptes afin de convaincre

encore plus les acteurs économiques de notre utilité ».

### Nos principaux objectifs :

- Déployer une stratégie de communication sur le territoire pour donner une identité visuelle de la profession,
- Renforcer les liens avec les institutionnels,
- Organiser le regroupement de nos trois CRCC,
- Accompagner au mieux les consœurs et confrères dans l'après Pacte et la transformation du métier,
- Relancer l'attractivité de notre profession par des actions ciblées.



**CRCC MONPELLIER /  
NÎMES**

**Guy BOULET**

« Fortement impliqué depuis de nombreuses années dans la défense de la profession et des confrères ainsi que dans

leur accompagnement technique, je souhaite continuer l'action menée dans la région et partager cette responsabilité avec ma consœur Nîmoise Aude BEZIAT ».

Il est important pour moi de réaliser un rapprochement harmonieux des compagnies de Nîmes et Montpellier concomitamment à un rapprochement des CROEC de Montpellier et Toulouse. Mes objectifs premiers sont d'aider les confrères à faire face aux conséquences de la loi Pacte et de la crise du Covid 19, et soutenir l'attractivité de la profession.



**CRCC METZ / NANCY /  
REIMS**

**Anne-Christine  
FRÈRE**

« Nous devons maintenir un lien de proximité avec nos confrères malgré les nouvelles donnes

de territorialité, et surtout, leur permettre, quel que soit leur mode d'exercice, de pouvoir pratiquer notre métier avec enthousiasme et professionnalisme. Et également resserrer les liens avec notre environnement économique pour convaincre encore et toujours de notre utilité, et nous rendre de plus en plus incontournables ».

Au sein de la CRCC Est, nous allons tout mettre en œuvre pour :

- assister les confrères, leur apporter des solutions, des outils, relayer les actions de la CNCC,
- maintenir ce même mode d'exercice de qualité au sein de nos cabinets régionaux qui ont déjà accompli de belles transitions organisationnelles,
- communiquer, utiliser les réseaux sociaux, nous rapprocher des universités, attirer de nouvelles générations, les mobiliser,
- mettre en avant les missions de contrôle des systèmes d'information, de prévention cybersécurité, d'utilisation de l'intelligence artificielle.



## CRCC BOURGES / ORLÉANS / VERSAILLES

### Florent BURTIN

« Convaincu que seul le travail d'une équipe permet de gagner, je crois dans notre capacité à fédérer toutes les forces des cabinets de

toutes tailles pour mieux porter la voix de la construction de notre nouvelle profession. Les commissaires aux comptes portent la confiance dans le tissu économique régional. Certainement, trop effacé, malgré les qualités techniques et humaines, il faut leur donner une visibilité plus importante ».

Versailles est la région la plus importante de France en terme de Chiffre d'Affaires de la profession ; il est important d'opérer la gestion de la fusion Orléans et Bourges. Il faut également garantir la pérennité du service de la CRCC et les formations au cœur de nos régions.



## CRCC ALSACE / COLMAR

### Carole SENELIS

« Les commissaires aux comptes d'Alsace sont prêts à avancer. Nous serons présents pour les aider à réussir ».

Ma priorité pour la CRCC de Colmar : permettre à mes consœurs et confrères de conserver leur place face aux évolutions que l'audit légal connaît, notamment par :

- le développement de toutes les formations utiles pour notre profession,
- le maintien des relations avec les acteurs économiques de notre territoire,
- le soutien et l'écoute des professionnels.



## CRCC PARIS

### Jean-Charles BOUCHER

« Oublions le passé et mettons à profit de nouvelles énergies et des idées novatrices pour construire les cabinets de demain.

Mon objectif premier est de redonner confiance aux professionnels ! »

#### Mes priorités pour Paris :

Il est primordial de communiquer sur la réforme de notre profession et les rôles/objectifs de la CNCC et des CRCC, qui ont été renforcés et réaffirmés par les textes récents. Ces aspects sont mal connus par beaucoup de nos consœurs et confrères. Avec mon équipe, je m'attacherai à promouvoir les opportunités certaines de développement des cabinets, et à construire un accompagnement concret et pragmatique auprès des professionnels pour gérer l'audit de demain, en tenant compte des évolutions technologiques et normatives.

## TÊTES DE LISTE CRCC



### CRCC TOULOUSE

**Laure MULIN**

« Je présente ma candidature en tant que tête de liste IFEC à la présidence de la CRCC de Toulouse pour participer à la construction de l'avenir de notre profession ».

Je souhaite, avec mon équipe, accompagner les consœurs et confrères dans les mutations de nos activités et promouvoir notre profession pour la rendre visible et reconnue comme utile et bénéfique à l'intérêt général. Nous devons aider les commissaires aux comptes à exercer leur mission légale de certification des comptes et à déployer de nouvelles missions dans un périmètre d'intervention nouveau, et communiquer auprès des acteurs économiques et partenaires locaux pour leur faire connaître et reconnaître l'utilité de nos missions.



### CRCC BESANÇON / DIJON

**Philippe DANDON**

« Né à Besançon, installé à Dijon, j'aurai à cœur de réussir le regroupement de nos deux CRCC tout en respectant les territoires ».

Ma volonté est de confirmer le rôle de la CRCC dans le concours apporté aux consœurs et confrères ainsi que sa place dans notre environnement économique. Il s'agit pour moi d'accompagner les consœurs et confrères principalement dans 4 voies : les nouvelles missions, l'évolution numérique, la démarche commerciale, et l'attractivité. « Seul, on va plus vite, ensemble, on va plus loin. »

#### Mes objectifs selon 3 axes :

Assurer la continuité des CRCC dans un nouvel ensemble ; Faciliter le développement des cabinets ; Promouvoir la profession dans son environnement.



### CRCC RÉUNION / MAYOTTE

**Didier de LAUNAY**

« Le CAC au cœur de son environnement ».

Grâce aux efforts de la mandature actuelle, nous avons pu maintenir une CRCC de l'Océan Indien. Avec une équipe renouvelée, impliquée et dynamique, nous aurons pour objectifs :

- La promotion du commissariat aux comptes auprès des parties prenantes (Entreprises, Banques, Etat, parlementaires, collectivités, organismes publics, OSBL...),
- L'accompagnement de nos consœurs et confrères vers les nouvelles missions et les nouvelles technologies permettant de valoriser le commissariat aux comptes auprès de nos clients et de nos collaborateurs,
- La promotion de l'audit auprès des étudiants et des filières de formation dédiées à l'innovation.





## CRCC LYON / RIOM

### Pierre BELUZE

« Notre projet, avec ma consœur Andrée NEOLIER et les membres de notre liste, est de rassembler nos confrères au sein d'une CRCC représentative de la diversité des

cabinets, en vue de porter un message positif qui valorise l'image du Commissaire aux comptes, créateur de confiance ».

#### Nos axes prioritaires :

- Réussir un rapprochement harmonieux des compagnies de Lyon et de Riom ;
- Communiquer sur les forces de notre profession au service de l'intérêt général ;
- Assurer le rebond de notre profession par notre proximité, notre compréhension des enjeux stratégiques, économiques et juridiques de nos clients et nos recommandations.
- Contribuer à apporter de la valeur ajoutée, à nos cabinets, nos collaborateurs et nos clients ;
- Renforcer l'attractivité de nos cabinets par la formation, la transition numérique, et de nouvelles méthodes de gestion.



## CRCC CHAMBÉRY / GRENOBLE

### Philippe MACHON

« Grâce à une équipe d'union syndicale fortement ancrée dans les territoires et en prise avec la réalité du terrain, je souhaite permettre aux

commissaires aux comptes de DAUPHINE SAVOIE d'être des interlocuteurs incontournables dans leur environnement économique et auprès de l'institution judiciaire et des pouvoirs publics ».

#### Mes objectifs :

- Réussir un regroupement harmonieux, au sein de la nouvelle CRCC DAUPHINE SAVOIE, dans le respect de nos différences d'exercice professionnel et dans la diversité de nos territoires,
- Proche, réactive et disponible, une équipe à l'écoute des confrères pour s'affirmer comme une force de proposition innovante, en lien avec les attentes des professionnels et des parties prenantes,
- Mettre en valeur notre profession en direction de la génération future, une profession communicante qui sait s'adapter, être agile dans un environnement en perpétuelle évolution technologique et numérique.

POUR LES COMPAGNIES RÉGIONALES FORT-DE-FRANCE ET BASSE-TERRE, L'IFEC SOUTIEN UNE LISTE DE CANDIDATS UNIQUE.

DÉCOUVREZ L'ENSEMBLE DE NOS CANDIDATS SUR NOTRE SITE : [WWW.IFEC2020.FR](http://WWW.IFEC2020.FR)





### Composition du Conseil National de la CNCC

**60 membres, dont les 17 présidents de CRCC + CAC élus sur liste nationale. 50% EIP et 50% non EIP.**  
EIP = CAC ou cabinet exerçant des missions de certification auprès d'au moins une entité d'intérêt public.



### Deux collèges d'électeurs

Dans tous les cas les électeurs sont des CAC, personnes physiques, à jour de leurs cotisations professionnelles.

**1<sup>er</sup> collège : EIP -**

**2<sup>ème</sup> collège : non EIP**



### Listes de candidats

La liste de candidats est complétée par une réserve de candidats dont le nombre est égal à 1/6 des sièges à pourvoir.



### Nombre d'élus CAC

**Dans chaque collège =** Nombre de sièges attribués au collège concerné – nombre de Présidents CRCC relevant du même collège.



### Éligibilité CN et CR

**Sont éligibles les personnes physiques** à jour de leurs cotisations professionnelles et exerçant l'activité professionnelle de commissaire aux comptes au 30 juin de l'année d'expiration des mandats.



### Scrutin et dépôt des listes de candidats CN et CR

**Vote au scrutin secret** de liste, à un tour, avec dépôt de liste comportant autant de candidats que de sièges à pourvoir, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation.

## LE CONSEIL NATIONAL DE LA CNCC

## DISPOSITIONS COMMUNES AU CONSEIL NATIONAL ET



### Membres de droit

Les Présidents de CRCC, membres de droit du Conseil National de la CNCC, se voient attribuer des sièges selon leur nombre dans le collège auquel ils appartiennent.



### Membres élus

En cas de vacance d'un siège avant la date normale du renouvellement, il est pourvu dans un délai de 3 mois. En cas d'absence / empêchement / remplacement par le 1<sup>er</sup> candidat disponible à l'issue du scrutin.



### Répartition des sièges CN et CR.

Attention, **pour les CN**, cette répartition de sièges intervient après affectation des sièges aux présidents de CRCC. La liste qui a recueilli le plus grand nombre de suffrages exprimés : attribution 1/4 du nombre des sièges à pourvoir (arrondi à l'entier supérieur). En cas d'égalité de suffrages entre les listes arrivées en tête, ces sièges vont à la liste dont les candidats ont la moyenne d'âge la plus élevée.



### Le Bureau

**Composition (4 EIP/4 non EIP):** Président + vice-président + 6 membres, dont 2 sont présidents de CRCC. Le Président et le Vice-Président sont issus de collèges différents. Les fonctions du nouveau membre expirent à la même date que son prédécesseur.



### Président CRCC

Un suppléant est désigné par la CRCC pour siéger au conseil national en cas d'absence du Président.

Les autres sièges sont ensuite répartis entre toutes les listes à la représentation proportionnelle (règle de la plus forte moyenne).

### **Durée du mandat CN et CR**

Le mandat des membres CN et CR est de quatre ans.

### **Élection des membres du bureau CN et CR**

Ils sont élus parmi les membres du CN ou du CR, au scrutin secret pour une durée de 4 ans.

### **Composition d'un Conseil Régional d'une CRCC**

Le nombre de membres du CR dépend de l'effectif de la CRCC arrêté au 1<sup>er</sup> janvier de l'année des élections.

- 10 membres si CRCC < 300 membres, personnes physiques
- 12 membres si la CRCC en comprend de 300 à 499
- 16 membres si la CRCC en comprend de 500 à 899
- 22 membres si CRCC ≥ 900 membres

### **Électorat**

Sont électeurs les membres de la CRCC, personnes physiques, à jour de leurs cotisations professionnelles.

### **Listes de candidats**

En cas de regroupement des CRCC, chaque liste comporte au moins un candidat du ressort de chacune des CRCC regroupées.

### **Réaffectation de sièges**

Après la répartition des sièges, si une CRCC du ressort d'une cour d'appel donnée ne compte aucun membre élu au CR, un candidat du ressort de cette CRCC se voit réattribuer un siège, initialement attribué à la liste en tête au niveau régional.

## AUX CONSEILS RÉGIONAUX

## LES CONSEILS RÉGIONAUX DES CRCC

### **Le Bureau**

En sont exclues les listes avec moins de 15 % des suffrages exprimés.

En cas de moyenne égale, le dernier siège est attribué à la liste ayant le plus grand nombre de suffrages et, en cas d'égalité de suffrages, il sera attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamé élu.

**Les sièges sont attribués aux candidats dans l'ordre de présentation sur chaque liste.**

Composition : 1 Président + 1 ou 2 vice-président(s) + 1 secrétaire + 1 trésorier ; ou 7 membres si l'effectif de la CRCC est supérieur à 500 ; ou 9 membres si l'effectif est supérieur à 1 000.

Élection : Scrutin secret à la majorité absolue des voix au 1<sup>er</sup> tour – Scrutin secret à la majorité relative au 2<sup>nd</sup> tour.

Mandat : Non renouvelable pour le Président. Renouvelable 1 fois pour les autres membres.

### **Élections partielles**

Si l'effectif du CR est réduit de plus de moitié, il est procédé à une élection partielle dans un délai de deux mois.

Cette règle n'est pas applicable si la prochaine élection doit intervenir dans un délai de six mois.



## COMMENT VOTER ?

Désormais les scrutins des Compagnies régionales et de la Compagnie nationale sont des scrutins de liste proportionnels à prime de majorité.

Chaque professionnel aura à choisir le même jour, pour le scrutin régional une liste de candidats qui siégeront pour la région, et pour le scrutin national une liste de candidats qui siégeront au niveau national, Une distinction des listes nationales sera faite entre professionnels exerçant en EIP et professionnels exerçant en non EIP.

Les candidats seront présentés sur les listes dans l'ordre possible d'élection. Le **vote** sera **clos le 30 septembre 2020**.



Le **vote** sera **dépouillé le 30 septembre 2020**, il ne comportera qu'un **seul tour**.



Il ne sera **plus possible de rayer des noms** d'une liste, faute de quoi le **bulletin sera considéré comme nul**.



Le **vote sera réalisé de manière électronique**, à l'aide d'un code qui sera communiqué 8 jours avant l'ouverture du scrutin, **par voie d'email**.



Les modalités de vote seront effectuées à l'aide des services d'un prestataire extérieur à la CNCC qui garantira **la fiabilité et la confidentialité des votes**.



## LE CALENDRIER

Pour participer aux élections, les commissaires aux comptes doivent être à jour de leurs cotisations 2019 au **30 juin 2020**.

Le **dépôt** des candidatures doit être effectué **au plus tard le 30 août 2020**.

Le site internet de **vote sera ouvert** à compter de l'envoi du matériel de vote **jusqu'au 30 septembre 2020**.

Le **dépouillement** du scrutin aura lieu le **30 septembre 2020**.

La **prise de fonction** des élus aura lieu le **1<sup>er</sup> novembre 2020**.

Pour plus d'informations :

[www.ifec2020.fr](http://www.ifec2020.fr) 

